

ERROL BOUCHETTE
et l'Indépendance économique du
Canada français

Errol Bouchette est plus qu'un précurseur, non pas mieux. Pour plusieurs, il est un maître; et qu'il ait prêché dans le désert le grandit davantage à leurs yeux. *L'Action française* lui rend témoignage avec raison en plaçant son nom en tête de la liste qu'elle a dressée pour ceux qui demeurent, comme une incitation au travail et aux œuvres. On songe en touchant ces morts pour réveiller leur pensée que nul effort n'est vain. Ils nous corrigent de nos défaillances. Inattentifs aux querelles qui sont chez nous de tradition, ils ont préféré obéir à la vérité. Ils ont bâti quelque chose; et, à cause de cela, ils méritent de vivre. L'avenir d'ailleurs les distinguera : ils auront justice en lui.

Errol Bouchette a vécu la dernière partie de sa vie à Ottawa. Il était attaché à la Bibliothèque fédérale où il poursuivait ses études d'économie politique et de sociologie.¹ Il a publié plusieurs ouvrages; mais sa pensée essentielle vit dans son *Indépendance économique du Canada français*. Il y a jeté les idées jaillies de ses longues et minutieuses observations. C'est là que se trouve la formule de sa foi. Aussi bien n'avons-nous fait, dans cet article, que

¹ *Mémoires de la Société royale*, 1913: Notice sur Errol Bouchette par M. Léon Gérin.

dégager les points saillants de sa doctrine là où il l'a laissée. Car la mort a mis fin brutalement à la carrière de l'auteur. Il n'a pas pu revoir les dernières épreuves de son livre qu'il avait cependant remanié. Dans la préface qu'il avait écrite, il affirme de nouveau ses intentions et son but : éclairer l'opinion sur le devoir prochain. Cette préface fut composée d'un trait, avec confiance et certitude. Elle est brève : elle affirme ce que l'expérience réalise chaque jour. Elle prévoit le danger et suggère le remède. Nous n'avons pas fini de lutter et la richesse qui vient nous apporte, avec des jouissances ignorées jusque là, l'obligation d'accomplir d'autres conquêtes et de nous prêter à de nouvelles générosités. La question nationale devient une question économique et notre avenir ne sera assuré que par un effort soutenu vers la possession des industries et l'exploitation méthodique des ressources de notre pays.

* * *

On connaît l'étendue du territoire canadien, qui compte 3,745,000 milles carrés, soit une superficie presque égale à celle de l'Europe. M. Errol Bouchette divise cette immensité en trois régions : le Canada oriental, le Canada central, le Canada occidental.

Le Canada oriental comprend le groupe des provinces maritimes (l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick), et la province de Québec, à laquelle on vient d'adjoindre l'Ungava. C'est dans cette dernière province surtout que la race française a pris racine et s'est développée. En 1901, le Canada oriental renfermait plus du tiers de la population totale, soit 2,542,326 habitants. Sur cet ensemble, l'apport de l'élément français était, la même année, de 1,462,955. En 1911, la

population du Canada oriental était de 2,940,667 âmes, soit encore plus du tiers de la population totale, et le groupe français atteignait le chiffre de 1,768,815.

« Si la progression numérique est un facteur important dans l'économie d'un peuple, écrit Bouchette, le degré d'instruction ne l'est pas moins. » On peut se demander si l'instruction répandue dans notre province a été jusqu'ici suffisamment pratique et méthodique, et si elle a été adaptée aux nécessités de notre situation. Il ne suffit pas d'enseigner, il faut aussi former. Si le défaut capital des Canadiens français est le manque d'initiative et de volonté, il convient de corriger ce penchant à l'indolence et de développer chez eux le sens de la responsabilité, le souci de l'action, et de faire que l'instruction exerce pleinement sa fonction sociale. Il est bon d'orner l'esprit, il est mieux de préparer à la vie, à *notre* vie. Nous sommes une minorité et nous devons puiser dans l'enseignement le secret de conserver nos qualités ethniques, de défendre nos droits, de maintenir nos positions acquises, de grandir notre rôle, d'exercer en pleine connaissance nos devoirs de citoyens, d'acquérir plus de force en acquérant plus de valeur. N'allons pas surtout rejeter ce que nous avons accompli jusqu'ici. Notre système d'éducation supérieure nous a donné des hommes de mérite et qui ont fait triompher notre cause : ne détruisons pas l'origine de ces énergies précieuses. « Détruire, écrit Bouchette, c'est presque toujours rétrograder. Détruire les collègues classiques, ce serait enlever au Canada français son principal élément de supériorité, ce serait le décapiter une seconde fois; négliger l'école primaire, c'est préparer un autre genre de destruction, celle qui atteindra l'influence qu'exercent aujourd'hui les directeurs de l'enseignement dans notre pays. » L'instruction doit avant tout dégager les aptitu-

des d'un peuple, utiliser pour le bien des forces qui peuvent se manifester maladroitement, ajouter à la vigueur physique de la race plus de vigueur morale, et donner à ceux qui se préparent à la lutte, non seulement pour l'existence mais aussi pour la conquête, des raisons profondes, naturelles et saines qui tiennent en éveil leur volonté, qui forment leur personnalité et déterminent leurs attitudes.

Le Canadien français est resté fidèle à ses origines. Dans le passé, il a su faire preuve d'une merveilleuse résistance. Il obéissait à une discipline. C'est qu'il a été à l'école de l'adversité, la plus dure et la meilleure qui soit. Mais depuis que l'évolution économique a bouleversé ses conditions d'existence, il semble ne s'être pas suffisamment adapté au milieu nouveau. Il n'a plus les mêmes motifs apparents de se défendre. L'agriculteur est intelligent et bien doué, mais il se laisse trop aller à la routine, au goût du luxe, à l'insouciance. Sa famille est nombreuse et robuste, elle n'est pas toujours unie : les enfants quittent volontiers la terre paternelle et le dépeuplement continue de dévaster nos campagnes. Quelques hommes, quelques esprits d'élite, tâchent de résister au courant et de réveiller les énergies : ils ont vite fait d'être las, « devant la mortelle apathie publique ». Et pourtant, nous le disions plus haut, la race canadienne-française a donné naguère de belles leçons d'endurance et de crânerie : « elle a donné des preuves éclatantes de patriotisme et d'esprit public, d'audace dans les conceptions politiques, de sagesse, de mesure et de persévérance dans l'exécution des réformes nécessaires à la nation ». Elle a manifesté tout cela, mais « depuis lors, ajoute mélancoliquement Errol Bouchette, elle a un peu trop dormi sur ses lauriers ». Ils se peut ; mais elle croit encore à ses destinées, et voilà sans doute le grain qui lèvera de nouveau dans les temps à venir. Instinct

de conservation, volonté de survivance, horreur de la disparition possible, sont les forces latentes de cette nation; elles reposent au plus profond de l'âme canadienne et l'éducateur a reçu la tâche magnifique de les recueillir et de les faire servir au bien de tous, au salut du peuple.

* * *

N'y a-t-il pas un remède à ce malaise que l'on constate chez le groupe d'origine française?

Errol Bouchette recherche et distingue les éléments de notre puissance économique. Quelles sont nos forces productrices? Comment est répartie la population active canadienne-française? Il répond à ces questions par le tableau suivant :

POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE

Classe agricole au Canada.....	800.000	
Professions et arts usuels au Canada	400.000	1.200.000
Classe industrielle (puissance économique en partie perdue).....	450.000	
Émigrés aux États-Unis (puissance perdue).....	1.000.000	1.450.000

Si l'industrie agricole, grâce au développement de l'industrie laitière, a pris, ces temps derniers, un essor nouveau et consolant, il reste qu'une partie de notre population est dans un état d'infériorité marquée. L'industrie manufacturière, la grande industrie, ne s'étant pas encore implantée au Canada, beaucoup de nos travailleurs ne trouvent pas d'occupation qui leur permette de donner leur pleine activité. L'émigration nous a décimés et les centres

industriels des États-Unis attirent encore nos ouvriers. Au sein d'une richesse superbe et de nombreuses facilités, l'élément français est comme étouffé; et cela offre d'autant plus de danger que la prépondérance économique du groupe est l'une des conditions de sa survivance.

Il faudrait donc ouvrir des voies nouvelles et multiplier les chances de succès, en organisant l'industrie. Or, le Canada oriental est merveilleusement apte à ce développement, si les trois grands facteurs de l'économie nationale, la nature, le travail et le capital, y peuvent librement exercer leur influence.

Le milieu est riche. Le climat est favorable à la culture et au travail; le sol recèle de précieuses ressources minières; la terre est fertile; les forêts fourniraient au besoin à l'industrie une matière première abondante; la force hydraulique est quasi inépuisable. Et le territoire exploité se déplace sans cesse vers le nord; la civilisation pénètre de nouveaux centres; des terres que l'on croyait sans valeur à cause du climat et des neiges sont, au contraire, aussi riches que celles qui ont été défrichées. « Peu de régions au monde, conclut Errol Bouchette, offrent d'aussi grands avantages industriels. »

L'ouvrier canadien est probe, intelligent, actif et débrouillard. M. Charles Levêque écrivait naguère : « Les ouvriers canadiens-français sont, de l'aveu de tous, les meilleurs et les plus habiles travailleurs de l'Amérique. Ils sont très recherchés par les entrepreneurs. Donnons-leur la culture : cette espèce de patriotisme vaudrait mieux que beaucoup d'autres. » L'instruction professionnelle et technique facilitera à nos ouvriers la pratique du métier et leur permettra de développer en eux les qualités de goût qui les distinguent. Ils sont très portés vers les arts industriels; ils ont de l'imagination, de la facilité, de l'invention. Les

élèves de nos écoles techniques provinciales ont déjà révélé les plus brillantes aptitudes. Ils seront en mesure, ayant acquis des connaissances indispensables, de respecter les traditions d'art et d'élégance que nous impose notre filiation française. Ils serviront ainsi doublement leur pays.

Pour ce qui est du capital, nous avons déjà analysé la théorie que Bouchette a fondée sur cette définition : « Le capital d'une nation est l'ensemble des richesses qu'elle possède et qui peuvent servir à fournir des produits définitifs, *c'est la somme des richesses exploitables.* » Des auteurs américains ont formulé la même doctrine. Ils considèrent que toute richesse est du capital. C'est renoncer à la distinction classique, entre les trois facteurs, et réduire la production à ces deux termes : le capital et le travail. Soit; mais à la condition que des mots nouveaux distinguent les fonctions du capital ainsi élargi. M. S.-J. Chapman propose les expressions *capital-nature* et *capital personnel* (talent et culture),¹ ce à quoi nous joindrions le *capital de mise en valeur*. Et l'on voit déjà que, si la statistique officielle nous venait en aide, nous pourrions déterminer la masse de notre patrimoine accumulé en revêtant ces notions d'une forme mathématique.

La province de Québec possède un capital qui est l'ensemble imposant de ses richesses. Cela pourtant ne suffit pas. Les ressources naturelles, si vastes et si nombreuses soient-elles, demeurent stériles si elles ne sont pas exploitées. Si l'on accepte la définition ci-dessus, il faut convenir que Robinson dans son île était un capitaliste superbe. Il l'était, mais en puissance, comme disent les philosophes. Il lui manquait les moyens de mettre en œuvre ses possessions : il lui manquait le « capital médiat »,

¹ *Outlines of Political economy.*

le capital d'exploitation. N'est-ce pas précisément notre cas? Propriétaires d'un domaine abondant, ne sommes-nous pas empêchés, faute de capital liquide, de profiter de ses générosités? On l'a dit; on a eu, jusqu'à un certain point, raison de le dire : cependant Bouchette n'admet pas que nous soyons décidément aussi pauvres, aussi dépourvus. Et d'abord, le capital médiat peut nous venir de l'étranger, de France, par exemple; il peut encore nous venir de chez nous, de nous-mêmes, de nos efforts, de notre travail, de notre épargne, de notre crédit organisé; il peut enfin nous venir de notre prévoyance. De fait, nous en avons déjà beaucoup plus que nous croyons généralement. « Voyez, nous disait un jour M. Anatole Poindron, voyez cette carte du Canada : quel ensemble de richesses ! Votre pays est une vérité économique. »

— Que nous manque-t-il donc pour que nous sachions la démontrer?

— Une méthode.

Bouchette ne dit pas autre chose. Nous posséderons le capital le jour où nous saurons le créer par une politique industrielle systématique, bien orientée et victorieusement maintenue.

* * *

La concentration industrielle est l'aboutissant nécessaire de l'évolution économique. Le machinisme, l'application de la science, le développement des moyens de communication, l'organisation du crédit, la nécessité pressante de conquérir de nouveaux marchés et de fabriquer en vue de l'exportation, la lutte économique internationale et d'autres influences encore ont précipité l'avènement de la grande industrie rendue possible par l'agglomération des capitaux et la souplesse de ce nouveau rouage commer-

cial : la société par actions. Les trusts aux États-Unis et les kartels en Allemagne sont les types de ces associations dont la puissance est énorme et dont les résultats n'ont pas toujours été bienfaisants, au moins pour le consommateur. Le kartel a surtout pour but de faciliter la vente des marchandises et de réglementer la concurrence sur les marchés en répartissant la production entre ses membres; mais les unités qui le composent conservent une certaine indépendance. Au contraire, les sociétés qui forment le trust s'absorbent en lui, disparaissent, se fondent dans un tout et subissent une direction unique.

La concentration industrielle multiplie la productivité du capital. Elle permet de réaliser une économie considérable sur les éléments divers du prix de revient, les frais généraux, l'achat des matières premières, les transports, et d'employer des procédés de fabrication rapides et perfectionnés. Rien de tout cela qui ne soit parfaitement légitime : ces avantages sont la conséquence logique du groupement des forces productrices et si le trust n'employait pas d'autres moyens d'action que ceux-là, l'opinion n'aurait pas raison de s'inquiéter, d'autant que ces avantages naturels de l'organisation industrielle moderne provoquent souvent un abaissement du prix de vente des produits.

Malheureusement les trusts ont abusé de leur puissance pour se concilier les autorités politiques et déclarer impunément aux initiatives indépendantes et réfractaires une guerre à outrance. Ils ont fait violence aux libertés les plus légitimes, et constitué, en dépit des lois et des arrêts judiciaires, de véritables monopoles dans le but avoué de tuer la concurrence et de s'appropriier le marché. Ainsi conçu le trust est nuisible; il fait payer vraiment trop cher les compensations qu'il prétend nous donner en retour d'une pareille souveraineté. S'il pénétrait librement chez nous,

il aurait vite fait d'exploiter et d'épuiser nos richesses pour son seul bénéfice. Aussi bien aurons-nous recours à une mise en valeur plus rationnelle de l'ensemble de nos ressources; et nous éviterons les inconvénients de la concentration en préconisant une politique industrielle méthodique, prudente, et qui soit dans le sens de nos aptitudes et conforme à notre génie national.

Que sera cette politique? Elle ne jaillira pas de discussions stériles sur les conséquences du libre-échange total ou de la protection absolue. Notre marché est restreint, et, si notre industrie veut se développer, elle doit atteindre le consommateur étranger : c'est dire que nous avons besoin de débouchés et que nous aurions mauvaise grâce à nous montrer peu conciliants lorsque les exigences mêmes de notre situation nous ordonnent de l'être. Cette politique sera plutôt l'œuvre immédiate et réfléchie du gouvernement qui tiendra compte au premier chef de notre puissance productrice et de ses éléments propres.

Il ne s'agit pas de provoquer l'essor industriel du Canada français aux dépens des campagnes dépeuplées, et d'assurer la prédominance de l'industrie sur l'agriculture. Il est clair que cela serait une erreur capitale. L'organisation économique est complexe et les forces productrices doivent être maintenues et réparties suivant que l'exigent les capacités et les aptitudes de la nation, et de façon qu'elles s'équilibrent et se complètent. Mais saurait-on demander à l'État d'intervenir aussi directement dans le domaine des activités économiques et d'exercer une influence sur le mouvement des richesses? La liberté des initiatives ne vaut-elle pas mieux et les pays jeunes n'ont-ils pas toujours compté sur l'effort individuel plutôt que sur l'appui de l'autorité administrative? N'ont-ils pas refusé de recourir aux rouages compliqués, aux lenteurs coûteuses de l'étatis-

me? Aussi bien n'est-il pas question de confier au gouvernement la haute direction des opérations industrielles ni de lui remettre en pleine propriété les instruments de production pour qu'il en use à sa convenance; mais on admettra que l'État doit veiller à la conservation des ressources d'une nation et donner son concours et sa protection aux organisations diverses formées dans le but de mettre en exploitation le patrimoine national. Gouverner c'est prévoir et, dans l'espèce, c'est empêcher que les richesses ne soient dilapidées à plaisir et que les énergies ne s'épuisent inutilement.

Nous pouvons résumer dès maintenant les grandes lignes d'une telle politique :

Intervention modérée de l'État en vue de concilier les bienfaits de la concentration avec les véritables intérêts du peuple;

Instruction professionnelle à tous les degrés;

Conservation de la propriété sociale;

Développement systématique des ressources nationales;

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie;

Décentralisation administrative et création de ministères provinciaux appropriés aux nouvelles fonctions du gouvernement;

Organisation du crédit.

Dégageons deux articles de ce vaste programme : l'exploitation rationnelle des ressources nationales et l'enseignement professionnel.

Au point de vue industriel, notre pays n'est pas resté stationnaire. Les statistiques officielles du recensement fédéral de 1916 confirment, et au delà, les prévisions des économistes qui avaient parlé de « l'industrialisation » du Canada. Le phénomène se précise dans l'Ouest, où non seulement les usines se multiplient mais où les consé-

quences de l'industrialisme se font déjà sentir : les syndicats ouvriers s'organisent et les grèves augmentent dans les provinces de Manitoba, d'Alberta et de Colombie Britannique.

Cependant ces résultats ne doivent pas nous leurrer sur l'extension d'un mouvement industriel encore mal défini. Un fait brutal ressort également de nos statistiques : nous n'utilisons pas nos matières premières et nous n'avons pas organisé notre production dans le but d'exploiter méthodiquement et sur place les richesses que le sol nous fournit. Ne serait-ce pas pourtant un moyen assuré de distancer nos concurrents et, pour certaines industries, de constituer en notre faveur une sorte de monopole ? Nous avons établi chez nous, non sans difficultés, les industries textiles. C'est fort bien ; mais notre situation économique et les ressources que nous procure notre milieu ne doivent-elles pas nous diriger de préférence vers d'autres entreprises où notre succès sera plus certain, moins précaire ? Comment lutterons-nous contre l'Angleterre qui produit en abondance et à bon compte des cotonnades et des lainages de qualité reconnue ? La main-d'œuvre est chère, au Canada, et le prix du capital est élevé : il nous faut chercher une compensation dans la matière première et la force motrice. Tour-nons-nous plutôt vers l'industrie forestière et ses dérivés, vers l'industrie des métaux ; exploitons les produits de nos mines ; faisons servir à la production nos forces hydrauliques ; utilisons nos propres matériaux. « Cultivons d'abord dans notre jardin national, écrit Bouchette, celles de nos plantes indigènes que les autres pays ne possèdent point en quantités exploitables. »

Parmi les autres moyens qui nous y aideront puissamment, il convient de mentionner au premier chef l'enseignement professionnel. Répandue en Europe, l'instruc-

tion technique a été une des causes du progrès économique des grands pays producteurs. Elle a transformé l'atelier et discipliné l'armée des travailleurs. La France a voulu donner aux enfants ayant quitté l'école élémentaire une instruction plus spécialisée, mieux adaptée aux circonstances de la vie moderne. Elle a compris l'importance d'une bonne formation technique pour l'ouvrier. Elle a mis l'instruction à la disposition des humbles, leur ouvrant l'école et leur permettant d'assurer par une étude raisonnée du métier l'efficacité de leurs qualités innées et de leurs dispositions naturelles. L'Allemagne fut encore plus énergique. Elle institua l'instruction technique obligatoire, la faisant ainsi pénétrer de vive force dans les masses. Des écoles furent disséminées par tout le pays, avec la collaboration active des patrons.

Dans la province de Québec, le mouvement est donné. Des écoles techniques ont été créées, qui sont fréquentées. En peu de mois, les élèves y acquièrent des connaissances variées, précieuses, nécessaires; ils deviennent rapidement des travailleurs modèles; ils font des travaux que des ouvriers plus âgés, et qui n'ont guère à leur acquit que les enseignements de la pratique et de la routine, seraient embarrassés d'exécuter. Que si, maintenant, on veut décupler cet enseignement et le répandre partout, il ne sera pas nécessaire de réorganiser absolument l'ensemble de notre système scolaire. Nos universités, explique Bouchette, se chargeront de l'instruction supérieure en créant des chaires nouvelles; nos académies pourront donner l'enseignement moyen et former des contremaîtres d'atelier. A tous ces élèves, il faudra trouver des emplois : nos fabriques réclament déjà une main-d'œuvre mieux exercée, et, plus tard, lorsque l'expansion industrielle sera chose faite, les ouvriers trouveront facilement où se placer et pour leur

plus grand avantage. Enfin, il sera toujours possible de multiplier les écoles techniques élémentaires et de les adapter aux besoins des différentes régions. Tout cela n'est-il donc qu'une utopie? La nécessité d'une instruction qui soit plus pratique se fait chaque jour sentir davantage. Il vaudrait mieux, évidemment, qu'on le comprît tout de suite; mais la force des choses exigera que nous accomplissions tôt ou tard ces réformes. M. Cohendy, parlant de la France écrivait : « L'organisation de l'instruction technique n'est pas une simple question pédagogique; c'est, au premier chef, une question vitale pour notre pays. » Il en est de même pour le Canada.

* * *

Les grands principes de la politique industrielle que nous venons de définir ont déjà été appliqués dans la province de Québec où leur réalisation a suscité des résultats merveilleux. En 1882 fut organisée, avec l'appui du gouvernement, « la Société d'industrie laitière de la province de Québec », dont l'objet est de provoquer l'emploi des meilleurs procédés d'exploitation, de faire des recherches scientifiques et de seconder l'initiative des syndicats coopératifs du type agricole. Cette société est à l'origine du remarquable développement de l'industrie laitière dans notre province. En 1882, cette industrie ne comptait guère. En 1891, la valeur des produits laitiers s'élevait à trois millions de dollars. Elle dépasse aujourd'hui vingt-trois millions.¹ C'est une somme.

Le développement de ces industries est dû à une action méthodique et réfléchie de la part des syndicats agricoles et des autorités provinciales, et qui a eu pour

¹ *Annuaire statistique du Canada, 1916-1917, p. 216.*

conséquence la création, en peu d'années, d'une source abondante de capital et de revenu pour nos cultivateurs. C'est là une démonstration éclatante des bienfaits d'une politique industrielle éclairée. Ces résultats intéressaient vivement Errol Bouchette : il les suivait avec attention; il y voyait une confirmation de ses théories. Aussi bien a-t-il voulu appliquer les mêmes principes à nos industries forestières. Il consacre à ce projet d'organisation industrielle les deux derniers chapitres de son livre.

Les forêts constituent notre principale richesse. Elles ne sont pas inépuisables, mais on peut les conserver et les développer par une culture appropriée et rationnelle. Elles fournissent la matière de nombreuses industries qui pourraient être créées chez nous et nous assurer une sorte de monopole. Le Canada deviendrait ainsi un pays d'industries forestières. En 1917, nous avons exporté pour plus de 56 millions de dollars¹ en produits forestiers et leurs dérivés. La plupart de ces produits sont exportés à l'état brut ou à l'état semi-ouvré. Nous perdons ainsi l'avantage que nous offre, au point de vue industriel, l'abondance de la matière première considérée comme élément du prix de revient et aussi les profits additionnels que nous pourrions tirer de la fabrication sur place et que d'autres pays touchent pour nous. Voilà un des points précis où, par une politique industrielle et commerciale, on pourrait augmenter notre production intérieure et nos exportations à l'étranger. Bouchette conseille de recourir à la constitution d'une « Société des industries forestières » ayant un but analogue à celui de la « Société de l'industrie laitière » et disposant des mêmes moyens d'action : étude des procédés industriels, organisation d'un enseignement spé-

¹ *Annuaire statistique du Canada, 1916-1917, p. 320.*

cial, recherches scientifiques, vulgarisation des meilleures méthodes, organisation de syndicats locaux et centralisation des produits en vue d'en faciliter la vente. Ceux que ces questions intéressent plus spécialement liront avec intérêt les pages où Bouchette développe son projet. Il serait peut-être d'une exécution assez lente, mais il repose sur une idée féconde : l'utilisation de nos ressources immédiates et la constitution d'une industrie nationale.

* * *

« Si le groupe français du Canada, écrit Errol Bouchette, veut conserver sa part légitime d'influence dans la chose publique, il ne doit pas se contenter de vivre dans la contemplation de ses gloires passées... Les Canadiens français qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leur œuvre en Amérique. » L'œuvre d'un peuple n'est jamais terminée et les générations qui le perpétuent reçoivent chacune une mission à remplir. Les événements qui se précipitent imposent à nos énergies une orientation nouvelle. Nous avons triomphé naguère dans l'arène politique : cette victoire nous a valu des droits que nous devons maintenir. Là ne s'arrête pas notre effort, ne l'oublions pas. Nous nous égarons trop volontiers dans des discussions stériles, et nous perdons le meilleur de nos forces à discourir quand d'autres agissent. Répétons-le : la question nationale est devenue une question économique. Si nous voulons remplir notre rôle et sauvegarder nos origines, nous devons, comme nous avons fait autrefois, lutter avec les armes mêmes dont on nous menace. Lorsque nous aurons acquis la richesse nous pourrons développer en nous

la culture française et nous tourner vers la suprême conquête : la puissance intellectuelle. Nous ne survivrons pas autrement.

Errol Bouchette était un fervent de cette philosophie idéaliste de l'action. Il était optimiste, mais sans faiblesse. Il n'épargnait pas nos défauts. Il les criblait de traits, mais il savait envelopper sa pensée pour qu'elle ne perdît rien, dans son exactitude, de la distinction qui sied. Il était avant tout généreux et désintéressé. Il accueillait avec une grâce ouverte tous ceux — et ils étaient nombreux — qui venaient le consulter. Il aimait ardemment son pays, comme une chose vivante. Il l'a servi et défendu, par l'idée, jusqu'à la fin. Il est parti trop tôt, emportant ce dernier regret de n'avoir pas pu terminer son œuvre. Sa mort a passé rapidement parmi nous. Il a laissé bien des souvenirs qui ne se sont pas exprimés.

Plus tard, ceux qui voudront comprendre nos destinées et chercher une raison d'être à nos efforts de demain, devront demander à sa pensée les arguments qui nous sauveront. Il prendra rang parmi tous ces penseurs oubliés dont le tourment superbe fut de nous aider dans notre existence de lutte, en multipliant pour nous les raisons de croire et d'espérer; tous ces écrivains à qui notre histoire n'a pas rendu un suffisant hommage, et qu'une génération affairée néglige d'honorer comme ils le méritent; tous ces hommes qui possédaient l'inaltérable amour de la race et qui, émerveillés des gestes accomplis par nos ancêtres, cherchaient à en dégager une pensée inspiratrice, à tirer de la grande leçon des faits un principe de vie, une volonté de survivance, à renfermer dans une formule féconde la belle vigueur et la discipline victorieuse de notre histoire française.